Contact: Amy Hasbrouck (450-920-3057) 28 juillet 2017

**LES MILITANTS DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DÉNONCE LA SUGGESTION DU SUICIDE À TERRE-NEUVE**

Les militants des droits des canadiens en situation de handicap sont consternés d'apprendre qu'un médecin de Terre-Neuve a suggéré le suicide assisté au lieu d'un traitement pour une jeune femme ayant des incapacités. En novembre dernier, Candice Lewis, âgée de 25 ans, a été hospitalisée à St. Anthony, à Terre-Neuve. La jeune femme a une paralysie cérébrale et une spina bifida, ainsi que l’épilepsie. Un médecin a suggéré que Lewis reçoive une aide pour mettre fin à sa vie, et a accusé la mère de Lewis Sheila Elson d’être «égoïste» pour avoir refusé de consentir. Mme Lewis a depuis récupéré.

Amy Hasbrouck, directrice de Toujours Vivant-Not Dead Yet, une organisation non-religieuse et non partisane de personnes en situation de handicap qui s'opposent au suicide assisté, a déclaré: « Les paroles du médecin sont épouvantables. Pourtant, les Canadiens handicapés ont vu cela venir. »

Elle a noté que cet incident confirme les craintes de plusieurs causés par les effets de la dévalorisation de la vie des personnes en situation de handicap. « Beaucoup de gens croient qu'il vaut mieux être mort qu’handicapés, c'est ça l'impulsion derrière le mouvement « mourir dans la dignité ». La légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté sont particulièrement dangereux pour les personnes en situation de handicap, qui font déjà face à de la pression pour signer des ordres de «ne pas réanimer» lorsque nous allons à l'hôpital. Les garanties dans la législation actuelle n'empêcheront pas les gens d'être tués à tort, » a déclaré Mme Hasbrouck. Le projet de loi C-14, qui est entré en vigueur en 2016, a légalisé l'euthanasie et le suicide assisté pour ceux qui ont des problèmes médicaux «graves et incurables», y compris les incapacités.

« Tout aussi troublant est le fait que personne n'a parlé à Mme Lewis elle même, » a déclaré Mme Hasbrouck. « Seuls les commentaires de sa mère ont été mis en évidence par les médias, même si Mme Lewis aurait été offensée quand elle a entendu la remarque du médecin. C'est un autre exemple de la façon dont les paroles des personnes en situation de handicap continuent à être ignorés. »

Toujours Vivant-Not Dead Yet (TVNDY) est un organisme pour et par les personnes en situation de handicap et les alliés. Son objectif est d'informer, d'unifier et de donner la parole aux personnes handicapées qui s'opposent au suicide assisté, à l'euthanasie et aux autres pratiques de fin de vie qui ont un effet discriminatoire.

-30-